

Frédéric Frontier 06 66 12 98 72

Procédure d'admission au pôle de Font-Romeu

Etape 1: (janvier-avril)

Les athlètes intéressés doivent prendre contact avec le responsable du pôle pour obtenir un dossier de candidature (ou pour tout demande d'informations sur le pôle). Cette demande peut également être faite conjointement par le club d'appartenance de l'athlète. Des informations complémentaires attestant d'un niveau sportif minimal peuvent être demandées pour obtenir ce dossier.

Le dossier est alors envoyé par le CREPS CNEA. Il comporte 3 parties : scolaire (bulletin trimestriel), sportif (relevé des principales performances réalisées), et médical. Il doit être retourné complet au CREPS CNEA à l'intention du responsable du pôle avant la date limite (2 mai 2017, attention cette date varie d'une année à l'autre).

Etape 2: (mai)

Le dossier est examiné par les différentes parties (entraineur, service médical, lycée). Une convocation est envoyée aux candidats retenus pour venir passer les tests d'entrée et découvrir le fonctionnement du site de Font-Romeu.

Etape 3: (mai)

Les tests d'entrée se déroulent sur 2 jours (généralement un week-end). Ils sont obligatoires. Il s'agit d'évaluer, pour chaque candidat :

ses capacités à s'intégrer au sein d'un environnement spécifique,

Ses performances sportives (course, natation, voir tir) et son potentiel,

Sa motivation pour intégrer une structure de haut niveau

En outre, ils'agit pour chaque candidat, de mieux se rendre compte des exigences, tant sur le plan sportif (charge d'entrainement), que scolaire (organisation personnelle), ou de la vie en collectivité. Au travers notamment des différentes réunions d'informations (générales et spécifique pentathlon), les candidats et leur famille découvrent le fonctionnement du site.

En fonction des profils, un entretien avec des enseignants et l'équipe de direction peut avoir lieu.

Durant ces 2 jours, les candidats sont immergés au sein de l'établissement (nuit à l'internat, repas en commun,...) et pris en charge par l'entraineur et la communauté éducative.

Pour 2017, ces journées d'informations et de tests se dérouleront les 27 et 28 mai.

Etape 4: (juin)

A l'issue de ses journées, la commission de recrutement se réunit. Elle est composée de représentants des différents acteurs du site (administration, enseignants, personnel médical, entraineur...) et concerne l'ensemble des sportifs ayant réalisés les tests de sélection pour les différents pôles.

L'entraineur, après accord de la Direction Technique Nationale, propose une liste de candidats à l'entrée en pôle qui est validée, ou non, par l'ensemble de la commission.

La décision de la commission est transmise courant juin aux familles par courier. Les sportifs retenus reçoivent ensuite un dossier d'inscription définitif.

Contact responsable du pôle : Frédéric Frontier 06 66 12 98 72 frederic.frontier@libertysurf.fr